

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLESSED AFRICAN REGION HAULAGE » en abrégé « BARH »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN, Commune de TREICHVILLE, Avenue 1, Rue 40, lot numéro109, îlot numéro 19 C, 13 BP 496 ABIDJAN 13, Lot 109, Ilot 19 C

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20 Juin 2023 reçus par Me KANGAH Mireille A., NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 21 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLESSED AFRICAN REGION HAULAGE » en abrégé « BARH »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Transport international des marchandises et des personnes ;
- Logistique ;
- Location et vente de véhicules ;
- Transfert et paiement électronique d'argent ;
- Import-Export ;
- Commerce général ;
- Prestation de services divers,

Et pour la réalisation de l'objet social:  
La prise de participation de la société par tous moyens dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie d'achat de sociétés nouvelles, d'apports, de fusions, d'alliance ou d'

participation ;

- Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en assurer le développement ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN, Commune de TREICHVILLE, Avenue 1, Rue 40, lot numéro109, îlot numéro 19 C, 13 BP 496 ABIDJAN 13, Lot 109, Ilot 19 C

Dirigeant(s) M IBEH IFEANYICHUKWU MATHEW (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07124 du 03/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 900 ans

Dépôt au greffe n°47790/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

